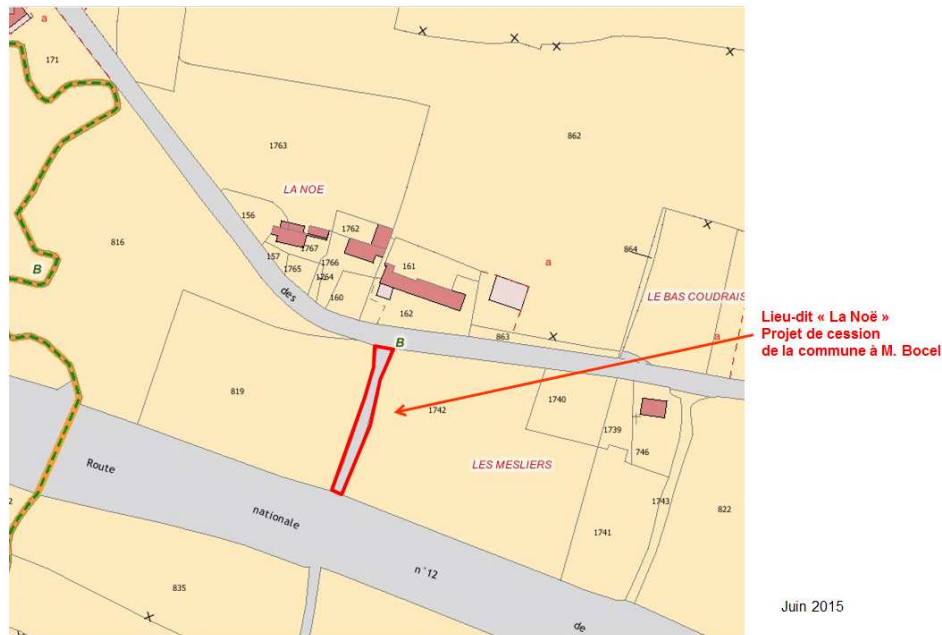


11/22 – 30 juin 2015

## Foncier : cession d'une voie communale au lieu-dit « La Noë » - commune de Pacé / M. Eric Bocel

Le rapporteur,

☞ rappelle au conseil municipal que M. Eric Bocel souhaite acquérir la voie communale d'une surface d'environ 320 m<sup>2</sup> située entre ses propriétés, au lieu-dit « La Noë ».



**Considérant** l'avis favorable émis par la commission mixte « urbanisme et développement durable – voirie travaux et bâtiment » lors de sa réunion du 12 juin 2014 ;

**Conformément** à l'avis services fiscaux, par l'intermédiaire des affaires foncières et domaniales, en date du 10 novembre 2014,

**Vu** le code général des collectivités territoriales ;

**Vu** le code de la voirie routière, notamment les articles L141-3 à L141-6 et R141-4 à R141-10 ;

**Vu** la délibération n° 11/21 du conseil municipal, en date du 30 juin 2015, portant déclassement de la portion de voirie située au lieu-dit « La Noë » ;

**Le conseil municipal de Pacé, après en avoir délibéré,**

### PROCEDE :

à la cession d'une portion de voirie d'environ 320 m<sup>2</sup>, située au lieu-dit « La Noë », entre les parcelles cadastrées B819 et B1742, à M. Eric Bocel, au prix de 0,53 € le m<sup>2</sup> ;

### DÉSIGNE :

l'office notarial de Pacé pour établir l'acte à intervenir.

Les frais inhérents à cette cession foncière (géomètre, acte notarié), seront à la charge de M. Eric Bocel.

### AUTORISE :

le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

**VOTE : Unanimité.**